

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
COMMUNE DE COGGIA  
20160 COGGIA

**ARRETE MUNICIPAL**  
**N°77**

**ATTRIBUTION DE LA LICENCE DE TAXI N°03 PAR TRANSFERT**

Le Maire de la commune de COGGIA,  
Vu le Code des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du Conseil Municipal de Coggia en date du 18 Février 1979 portant création d'un parc à taxi,  
Vu l'arrêté municipal en date du 26 Février 1979 fixant à 3 le total des voitures autorisées à stationner dans ce parc, autorisant Monsieur Gilbert BRESCI à exploiter la licence N°3  
Vu la demande de transfert de licence déposée le 20 novembre 2020 par Monsieur BRESCI Gilbert, sollicitant le transfert de la licence de taxi n°3 dont il est titulaire, au bénéfice de Monsieur Sébastien, Albert, Pierre BRESCI,  
Vu la carte professionnelle n°000098 au nom de M. Sébastien, Albert, Pierre BRESCI délivrée par la Préfecture de la Corse du Sud  
Considérant que Monsieur Sébastien, Albert, Pierre BRESCI, remplit toutes les conditions requises pour bénéficier du dit transfert,

**ARRETE**

Article 1<sup>er</sup> : La licence de taxi n°3 est cédée à Monsieur Sébastien BRESCI, né le 05 février 1991 à Ajaccio (Corse du Sud), domicilié Lot. A Capella 20118 Sagone.

Article 2 : Monsieur Sébastien BRESCI, est tenu de respecter toutes les dispositions de la Réglementation de Transport Individuel de Personnes.

Article 3 : Monsieur Sébastien BRESCI est autorisé à équiper son véhicule d'un lumineux bleu.

Article 4 : Le présent arrêté est adressé à Monsieur Sébastien BRESCI.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur.

Le Maire,  
Monsieur F. COGGIA

Fait à COGGIA,  
Le 27 Novembre 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20201204-36-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2020



**S.A.S. CORSICA AMBULANCES**

Route de Coggia - Lot n°4

A Cappella - 20118 Sagone

Tel : 04 95 28 09 09 - Fax : 04 95 28 09 12

Siret : 387 648 165 00059 - APE : 8609A

N° Identification : 202 510 25 1

M<sup>r</sup> Le Maire de Coggia

Mairie de Coggia

20160 Coggia

Le 20/11/2020

Objet : Licence de Taxi n.3

Monsieur le Maire, suite à notre entretien ce jour, je vous informe le  
Sachant de la SAS Corsica Ambulances de céder la Licence de Taxi n.3  
sur la commune de Coggia à M<sup>r</sup> BRUSCI Sébastien à compter de ce  
jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations  
distinguées

Le Président de la SAS

**S.A.S. CORSICA AMBULANCES**

Route de Coggia - Lot n°4

A Cappella - 20118 Sagone

Tel : 04 95 28 09 09 - Fax : 04 95 28 09 12

Siret : 387 648 165 00059 - APE : 8609A

N° Identification : 202 510 25 1